

# Projet éolien des Fortes Terres

Vaux-Andigny (02)

Simulation visuelle - vue depuis la sortie sud de Vaux-Andigny par la D69

## Lettre d'information n°2 - juillet 2022

Depuis fin 2018, la société JP Energie Environnement, producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable, étudie la faisabilité de l'extension du parc éolien de Vaux-Andigny en partenariat avec les élus locaux. Les études environnementales (écologie, acoustique et paysage) ont débuté fin 2019.

À la lumière des résultats de ces études, différentes variantes d'implantation ont été analysées et permettent aujourd'hui de définir un projet éolien adapté au territoire, en adéquation avec les enjeux humains et environnementaux du site.

Cette seconde lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques de ce projet : implantation et modèle d'éolienne retenu, simulations visuelles, données économiques locales et prochaines étapes.



### Le saviez-vous ?

Le taux de couverture\* moyen de la consommation régionale d'électricité par la filière éolienne a été de **24,6 %** sur l'année 2020.

Source : DREAL Hauts-de-France, mars 2021- développement de l'éolien terrestre dans la région Hauts-de-France.

\* Le taux de couverture d'une filière de production au sein d'une région représente la part de cette filière dans la consommation de cette région.

### Le projet en quelques chiffres

 **5**  
éoliennes

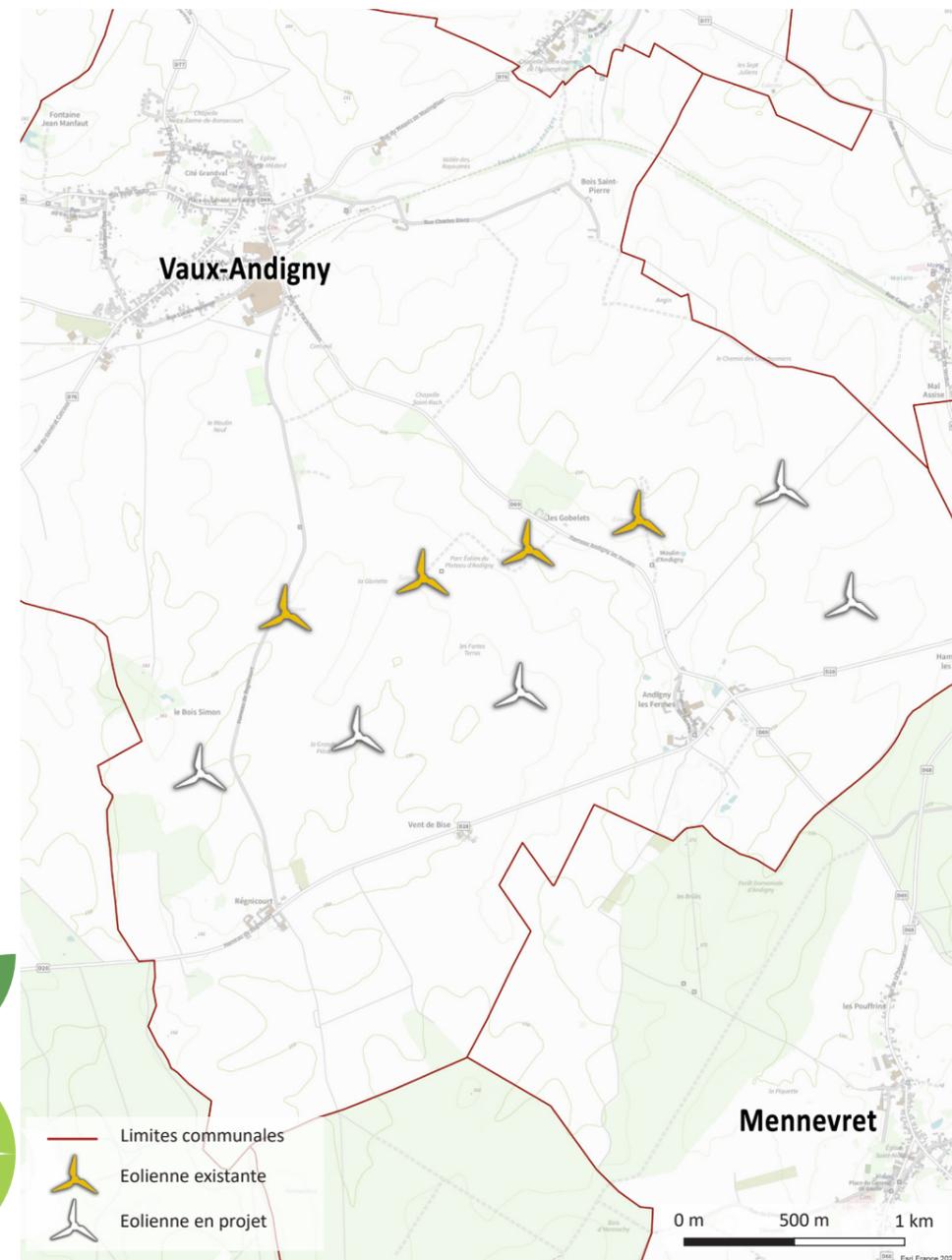
 **18**  
MW

 **+ de 8 500**  
foyers alimentés\*

 **2025-2026**  
mise en service  
prévisionnelle

\* En considérant 2,3 personnes par foyer

## Implantation du parc éolien



## Intégration paysagère (simulations visuelles)

Pour faciliter la lecture des simulations visuelles ci-dessous, des flèches violettes pointent vers les éoliennes du projet des Fortes Terres. Cela permet de les distinguer des éoliennes existantes. Les simulations présentées offrent un angle de vue panoramique supérieur à 120°, non représentatif du champ visuel humain (50 à 60°).

Depuis la sortie sud de la Vallée-Mulâtre par la D68

900 m de l'éolienne la plus proche



Depuis la D76 entre Bohain-en-Vermandois et Vaux-Andigny

2,1 km de l'éolienne la plus proche



Depuis la sortie nord de Wassigny

3,3 km de l'éolienne la plus proche



L'étude paysagère a été menée par le bureau d'études Matutina.

En tout, **49 simulations visuelles** (photomontages) ont été réalisées : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques dans un rayon de 30 km autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarios d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.

## Caractéristiques techniques

<b>Éoliennes</b>	Nombre	5 éoliennes
	Modèles	N117 / V117
	Longueur des pales	58,5 mètres
	Hauteur en bout de pale	150 mètres
	Puissance unitaire	3,6 MW
	Puissance totale	18 MW

Equivalence consommation annuelle par foyer	8 500 foyers
Tonnes de CO <sub>2</sub> évitées par an	2 675 tonnes
Durée de vie	25 ans

## Des retombées économiques durables

L'implantation de 5 éoliennes de 3,6 MW génèrera des retombées économiques locales et durables pour le territoire :

- Environ 116 000 €/an de revenus liés à la fiscalité et à la convention de servitude communale pour Vaux-Andigny ;
- Environ 85 000 €/an de revenus fiscaux pour la Communauté de communes Thiérache Sambre ;
- Environ 70 000 €/an de fiscalité pour le département de l'Aisne et la région des Hauts-de-France.

Ces retombées permettront d'être un levier financier pour la commune de Vaux-Andigny dans un contexte de baisse continue des dotations de l'État. Elles permettront notamment de :

- financer des travaux et/ou aménagements prioritaires ;
- planifier des projets de développement sur le long terme (aménagement, équipements et services à la population, entretien du patrimoine, efficacité énergétique, etc.).



## Prochaines étapes

- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès des services de l'Etat ;
- Obtention de la recevabilité du dossier ;
- Enquête publique ;
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;
- Délivrance de l'autorisation environnementale.

Toutes les informations sur le site :  
[www.fortes-terres-02.parc-eolien-jpee.fr](http://www.fortes-terres-02.parc-eolien-jpee.fr)



JP Energie Environnement (JPee) est un **producteur indépendant français d'énergies renouvelables**.

Depuis 2004, JPee **développe, finance, construit et exploite** des parcs éoliens et solaires. La société est implantée à Caen (siège social), Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges et Montpellier.

Depuis 2019, la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) accompagne JPee en devenant actionnaire à 49 % de ses projets dès lors que ceux-ci sont prêts à construire.

En 2021, près de 580 GWh d'origine renouvelable ont été produits et ont permis l'alimentation en électricité de plus de 230 000 foyers.

JP Energie Environnement s'engage sur le long terme avec les territoires afin de réaliser des projets cohérents, qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la transition énergétique.



120 salariés



230 000 foyers alimentés



412 MW parcs en exploitation



## Contact

JPee (Agence Paris)  
1 bis passage Duhesme  
75018 Paris  
[www.jpee.fr](http://www.jpee.fr)

Frédéric Dorotte  
Chef de projets éoliens  
[frederic.dorotte@jpee.fr](mailto:frederic.dorotte@jpee.fr)